



Édition 2025

Saint-Malachie

RÈGLEMENTS 4 GLADIATEURS

1. Aucune soudure n'est acceptée autre que celles mentionnées dans le présent règlement.
2. Mécanique open
3. Aucune modification ne doit être apportées au véhicule autres que celles mentionnées dans le présent règlement.
4. Il est obligatoire d'enlever les vitres de côté (non cassée dans la porte), les lumières et les miroirs. Des frais de ramassage de 25,00\$ pourrait-être exigés.
5. Les pneus rally et roues de secours sont acceptés, pneus de lift refusés
6. Tout démarrage doit être fait à l'aide du démarreur d'origine situé sur la colonne de direction, le démarrage à « switch » est toléré.
7. Le capot peut être retenu avec 4 pines $\frac{3}{4}$ » et ne doit pas être reliée au frame.
8. Le différentiel peut être soudé.
9. Les portes peuvent être chaînée à 8 places maximum ou taper, on doit voir l'intérieur de la porte. La porte du conducteur peut être soudée 3" X $\frac{1}{4}$ "X 12" de long.
10. Porte du chauffeur seulement : poteau du plancher au top de 3" X 3" X $\frac{1}{4}$ " accepté.
11. Porte du chauffeur seulement : plaque de protection de 12" de haut et 4" de large maximum de chaque côté de la porte est acceptée. Celles-ci ne doivent pas tomber sinon vous serez disqualifié.
12. Aucun H beam n'est toléré.
13. Le shifter peut être modifié, le shifter au plancher est accepté.
14. Il est permis de changer le pare-chocs pour un de même catégorie peut être soudé ou bolté en place avec quatre (4) bolts $\frac{1}{2}$ maximum.
15. Pré-cocsage accepté, trou de 12"X12" dans le coffre
16. 2 batteries acceptées dans un rack à batterie de 2" plus haut que la batterie.
17. Suspension et conduite d'origine non reliées au bloc moteur.
18. Rode de conduite de 1/2" renforcies acceptées